

et des Forêts et s'est adressé à un groupe d'éminents industriels et financiers ouest-allemands. M. Kelleher s'est en outre rendu à Berlin-Ouest, pour participer à une conférence des représentants diplomatiques du Canada en Allemagne de l'Ouest.

Le ministre a déclaré que sa visite visait principalement à discuter de questions commerciales bilatérales avec des ministres et des hauts fonctionnaires des gouvernements français et ouest-allemand, et à appuyer les efforts des entreprises canadiennes dans leur pays.

M. Kelleher en a profité également pour discuter du Discours du trône et de l'Exposé économique du nouveau gouvernement, et pour rappeler à ses interlocuteurs que le Canada souhaite voir s'accroître les investissements européens.

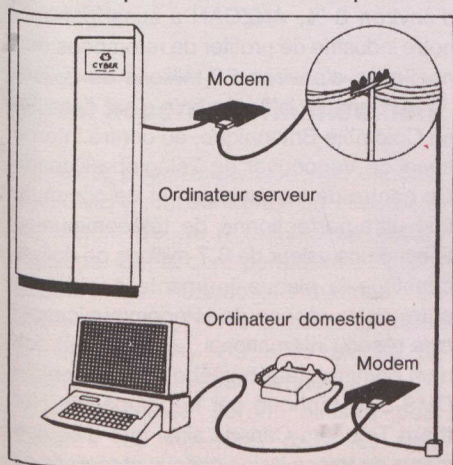
Première banque de données destinée au public

Les Presses de l'Université du Québec viennent de lancer la première banque de données destinée au grand public ainsi qu'un service de courrier électronique à des prix extrêmement bas.

La banque d'information, baptisée Infopuq, offre à ses usagers des renseignements vulgarisés de type encyclopédique. Jusqu'à maintenant, seules existaient des banques de données bibliographiques destinées aux chercheurs. Pour avoir accès à la banque, il suffit d'être équipé d'un micro-ordinateur bon marché, d'un logiciel de communication et d'un modem.

Infopuq demande des frais d'adhésion ainsi qu'une contribution mensuelle minime. Chaque abonné doit ensuite défrayer les communications avec la banque de données, le tarif étant fonction de la durée.

La banque de données comprend ac-



Cette illustration, publiée dans le magazine Réseau de l'Université du Québec, donne une idée du réseau Infopuq.

tuellement 2 000 pages de renseignements sur des domaines aussi variés que l'actualité, l'éducation, le patrimoine, les sciences, la santé, les publications gouvernementales, etc. Le responsable de cette banque, M. François Picard, espère pouvoir offrir 50 000 pages-écran d'ici un an.

Les communications avec l'ordinateur central, situé à Québec, se font par téléphone en utilisant le réseau des sept constituantes de l'université du Québec, ce qui élimine les frais d'appels interurbains pour la vaste majorité des habitants de la province.

Sur le même système, Infopuq offre à ses abonnés un service de courrier électronique à des prix dérisoires. Ainsi, un abonné de

Montréal qui voudrait envoyer une lettre sur le terminal d'un abonné habitant Chicoutimi pourrait le faire pour moins cher que s'il utilisait le téléphone ou un télex. Selon la rapidité de transmission et de réception des deux terminaux, le système transmet en moyenne une page à la minute.

Infopuq calcule qu'elle peut transmettre une lettre de trois pages à Paris pour seulement un dollar. Ce nouveau service, beaucoup moins coûteux que les courriers électroniques actuellement disponibles, risque d'intéresser de nombreuses entreprises.

Actuellement, sur les 80 000 micro-ordinateurs existant dans les foyers québécois, environ 5 000 sont munis d'un modem.

Accent sur l'immigration des gens d'affaires

Après avoir annoncé que le Canada prévoyait admettre entre 85 000 et 90 000 immigrants en 1985, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M^{me} Flora MacDonald, a indiqué que l'accent serait mis sur le programme d'immigration des gens d'affaires et qu'une étude en profondeur des politiques serait effectuée.

Le rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration souligne en introduction que le gouvernement examinera les questions d'ordre économique, social et humanitaire qui ont influencé l'actuel mouvement d'immigration ainsi que les tendances démographiques qui influenceront sur la taille future de la population canadienne.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration se fixera comme principal objectif l'établissement de programmes qui contribueront d'abord à la croissance économique. Le document souligne aussi que le gouvernement estime qu'il y a lieu de prendre ces mesures avant de modifier l'ampleur du mouvement d'immigration.

La nouvelle politique prévoit donc comme objectifs :

- de favoriser l'immigration des gens d'affaires qui créeraient des emplois pour les Canadiens et qui contribueraient à la croissance de l'économie;
- de maintenir, en 1985, l'actuelle restriction visant les immigrants sélectionnés en fonction des besoins du marché du travail;
- d'augmenter de 10 %, soit de 10 000 à 11 000, le nombre de réfugiés, parrainés par le gouvernement, qui seront admis en 1985;
- de continuer d'accepter les demandes des personnes classées dans la catégorie « membres de la famille » en fonction des mêmes dispositions qu'au cours des sept dernières années.

En 1983, les gens d'affaires immigrants ont apporté au Canada 820 millions de dol-

lars et créé environ 4 600 emplois pour les Canadiens. Selon le ministre, le gouvernement a l'intention de promouvoir vigoureusement ce programme à l'étranger, étant donné que, par rapport aux autres composantes de l'immigration, il contribue le plus directement à la croissance économique du Canada.

Toutefois, l'exigence selon laquelle les immigrants admis à titre de travailleurs sélectionnés doivent avoir un emploi réservé, sera maintenue en 1985. Le gouvernement a conclu que la conjoncture économique actuelle n'avait pas modifié les raisons données, il y a un an, pour justifier cette restriction. Selon les données récentes, le nombre prévu de travailleurs dans cette catégorie se situera entre 5 000 et 6 500 en 1985. Cette politique sera examinée en détail l'an prochain, a confié M^{me} MacDonald.

Néanmoins, au chapitre de la réunion des familles, le ministère maintient la politique des dernières années. Les demandes, estimées à 45 000 en 1985, seront traitées de la façon la plus rapide et efficace possible. Depuis quatre ans, environ 50 000 personnes de la catégorie de la famille ont été admis en moyenne chaque année.

Enfin, compte tenu des opinions exprimées au moment des consultations et après un examen de la question des réfugiés dans diverses régions du monde, le gouvernement fédéral a conclu qu'il convient maintenant de porter à 11 000 le nombre d'immigrants de cette catégorie devant être accueillis en 1985. Cependant, si certains événements entraînaient des exodes massifs, il serait disposé à modifier les quotas.

Ces réfugiés viendront particulièrement de l'Asie du Sud-Est (3 700), de l'Amérique latine (3 000), de l'Afrique (1 000), de l'Europe de l'Est (2 200) et du Moyen-Orient (800).